



Contrat de partenariat entre  
Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Toulouse Métropole

## Contrat de partenariat entre Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Toulouse Métropole

### **1/ Un nouveau paysage territorial : une nouvelle coopération inter-territoriale**

Le paysage de l'organisation territoriale de la République a profondément évolué ces dernières années, marqué notamment par la création de nouvelles et grandes régions, l'avènement des métropoles et le nécessaire renforcement des intercommunalités. En outre, une pandémie d'envergure mondiale est venue bouleverser l'ensemble de la société, imposant une relecture des pratiques et des dispositifs.

Ainsi, les métropoles, principaux moteurs de la croissance du pays, doivent encore plus que par le passé, jouer un rôle d'accélérateur et d'impulsion mais aussi de solidarité et de partage, certes au bénéfice d'elles-mêmes mais aussi de leurs territoires de proximité, au service de la cohésion locale, régionale et nationale.

Toulouse Métropole s'est résolument engagée dans cette dynamique de coopération inter-territoriale : avec Montpellier Méditerranée Métropole, sa métropole sœur, dans le cadre d'accord urbain-rural et notamment avec le Pays des Portes de Gascogne au titre d'un des premiers contrats de réciprocité mis en œuvre au niveau national, avec son réseau de villes et intercommunalités intégrées au Dialogue Métropolitain de Toulouse.

L'agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées, créée en janvier 2017, est une des plus excentrées de la région Occitanie. Située aux portes du Béarn, elle ne bénéficie ni d'une stratégie de bassin qui pourrait être menée avec Pau à l'exception du contrat Territoire d'Industrie Lacq Pau Tarbes qui reste très ciblé, ni des effets mécaniques générés par la proximité d'une métropole. Toutefois, avec ses 86 communes et 127 000 habitants, elle dispose d'atouts économiques et touristiques ainsi que d'un pôle universitaire dynamique. C'est également la seconde intercommunalité du Dialogue métropolitain toulousain.

Dans ce contexte et dans l'objectif d'un développement équilibré du territoire régional, Tarbes Lourdes Pyrénées et Toulouse Métropole ont marqué, par une lettre d'intention signée le 24 août 2018, leur volonté commune de mettre en œuvre ce dialogue, sous la forme d'un contrat de partenariat spécifique et engager un mode de coopération nouveau et original.

Chaque territoire est différent, chacun a des spécificités géographiques, sociologiques, démographiques, économiques et sociales. La dynamique et l'attractivité du pôle de Tarbes-Lourdes-Pyrénées s'appuie notamment sur un centre mondial de pèlerinage, une offre culturelle, touristique et de loisirs foisonnante, un pôle de développement aéronautique et ferroviaire reconnu nationalement et internationalement, un arrière-pays rural et de montagne riche en agriculture et en paysages.

### **2/ Des orientations stratégiques partagées et un plan d'action**

Les orientations et actions liées à ce partenariat entre les deux territoires portent ainsi sur 8 thématiques déclinées, dans les fiches opérationnelles annexées, en une série d'actions communes à mettre en œuvre dans les prochains mois et années. Ces coopérations s'exprimeront notamment :

- dans le domaine de la planification stratégique territoriale à l'échelle d'une grande région occitane marquée par une importante plaque métropolitaine toulousaine en étoile ;
- dans le développement et la promotion des filières, au titre des intérêts partagés dans les secteurs des transports et des systèmes embarqués, du développement agricole et agro-alimentaire, de l'environnement, du rayonnement touristique en appui au potentiel d'Enseignement supérieur, de Recherche et d'Innovation;

- au titre de la valorisation patrimoniale, touristique et culturelle ;
- dans le champ du déploiement numérique et de la dématérialisation.

### **3/ Un dialogue permanent entre les deux territoires : une méthode et des outils d'évaluation**

La mise en œuvre de ce partenariat particulier vient nourrir la nécessaire alliance des territoires à développer notamment à partir des métropoles du pays.

Pour être efficace, cette alliance, à la fois stratégique et opérationnelle, nécessite la mise en place d'un pilotage opérationnel susceptible d'animer la dynamique sur la durée et de susciter des effets d'entraînement.

Ceux-ci sont notamment attendus au travers d'un échange à engager entre les **Conseils de développement** (Codev) des deux territoires, d'autres sont à imaginer dans le cadre d'actions communes entre les **chambres consulaires respectives**, d'autres enfin sont également à encourager ou à impulser comme l'indispensable **partenariat scientifique et de recherche ou encore au sein des réseaux regroupant les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)**.

Cette démarche originale de partenariat associera, en fonction des sujets concernés, l'Etat, la Région, le département des Hautes-Pyrénées...

Le pilotage et l'animation reposent notamment sur les modalités suivantes :

- rencontre annuelle entre les deux présidents ;
- échanges réguliers entre les élus en charge des thématiques communes ;
- réunions trimestrielles des référents techniques ;
- validation en Conseil communautaire des actions à engager et des moyens consacrés et restitution sous forme de rapport d'activité, une fois par an, dans les instances communautaires.

Le présent contrat constitue ainsi une feuille de route stratégique et opérationnelle partagée par les deux intercommunalités au bénéfice de leur propre territoire comme au profit de l'ensemble de la dynamique régionale.

A Toulouse, le

Le président de la communauté  
d'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Le président de Toulouse Métropole

Gérard Trémège

Jean-Luc Moudenc

#### Fiches opérationnelles annexées :

Fiche 1 : faire vivre la coopération : gouvernance et animation

Fiche 2 : animation, structuration et mise en synergie des filières économiques

Fiche 3 : innovations urbaines, numérique, open data

Fiche 4 : attractivité et rayonnement territorial

Fiche 5 : alimentation, agriculture, circuits courts de proximité

Fiche 6 : mobilité et transports

Fiche 7 : soutien à l'enseignement supérieur, acteur du développement économique et promotion de la culture scientifique et technique

Fiche 8 : valorisation du patrimoine

## Contrat de partenariat entre Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Toulouse Métropole

### Fiches thématiques opérationnelles

- Fiche 1 : faire vivre la coopération : gouvernance et animation
- Fiche 2 : animation, structuration et mise en synergie des filières économiques
- Fiche 3 : innovations urbaines, numérique, open data
- Fiche 4 : attractivité et rayonnement territorial
- Fiche 5 : alimentation, agriculture, circuits courts de proximité
- Fiche 6 : mobilité et transports
- Fiche 7 : soutien à l'enseignement supérieur, acteur du développement économique et promotion de la culture scientifique et technique
- Fiche 8 : valorisation du patrimoine

# Fiche 1

## Faire vivre la coopération : gouvernance et animation

<b>Contexte</b>	
<p>À l'heure de la métropolisation, la dynamique des espaces ne peut se concevoir sans prendre en compte, en termes de diagnostic comme de cadre de référence stratégique, la réelle interdépendance économique et fonctionnelle entre les systèmes territoriaux, qu'ils soient métropolitains, qu'ils relèvent de pôles urbains agglomérés ou d'espaces ruraux.</p> <p>Cette prise en compte de l'interdépendance des territoires basée sur de nécessaires solidarités infrarégionales et accrue par la crise sanitaire, sociale et économique, est renforcée par l'avènement de la grande région Occitanie (une des plus importantes du pays en termes de superficie) et la reconnaissance du fonctionnement territorial autour du système « en étoile » toulousain.</p> <p>Dans le cadre de la coopération entre les deux collectivités, il convient de faire partager cette volonté partenariale aux structures de Toulouse Métropole et de Tarbes-Lourdes-Pyrénées.</p>	
<b>Objectifs</b>	
<p>La métropole toulousaine et les intercommunalités liées à son aire d'influence territoriale ont initié, depuis plusieurs années dans le cadre de l'association du Dialogue métropolitain de Toulouse (ADMT), un espace de concertation et de coopération territoriale.</p> <p>L'objectif est, par l'intégration de Tarbes-Lourdes-Pyrénées aux différentes instances collaboratives et schémas territoriaux métropolitains, de renforcer une vision cohérente, stratégique et opérationnelle des grandes intercommunalités de l'Occitanie est et sud-est pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ constituer une bibliothèque de données communes : partage de données, diagnostics, études, enquêtes, aide à l'analyse des besoins à l'échelle pluricommunautaire ;</li> <li>▪ mise en place d'actions de planification stratégique harmonisés sur l'ensemble du territoire qui soient cohérentes et attractives : élaborer ensemble la carte d'aménagement du territoire avec des objectifs complémentaires qui mettent en lumière les savoir-faire de chacun ;</li> <li>▪ soutenir les interactions (événements, réponses communes aux appels à manifestation d'intérêt et appels à projets, etc.) qui créent de la richesse en termes de visibilité, de notoriété et de développement économique, culturel...</li> </ul>	
<b>Actions en cours ou à engager</b>	
<p>AXE 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adhésion et participation active de Tarbes-Lourdes-Pyrénées à l'association du Dialogue métropolitain de Toulouse avec la mise en place d'un schéma de gouvernance opérationnelle : pilotage, méthode, calendrier, moyens dédiés</li> <li>▪ Collaboration de Tarbes-Lourdes-Pyrénées avec l'agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine (AuAT)</li> <li>▪ Partage des visions et propositions communes sur le projet de schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires de la région Occitanie (SRADDET)</li> <li>▪ Participation de Tarbes-Lourdes-Pyrénées au dispositif, engagé dans le cadre national par Toulouse Métropole, de création de la « fabrique prospective des coopérations territoriales » permettant à des territoires d'être accompagnés par l'État sur des objectifs de transition : écologie, numérique, économique (appel à projet)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapprochement entre les deux conseils de développement (CODEV) de Toulouse Métropole et de Tarbes-Lourdes Pyrénées : partage d'expériences, visions croisées, évaluation des projets.</li> </ul>
AXE 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Echanges réguliers au niveau des SCoT</li> <li>▪ Participation active et coordonnée à la définition des politiques publiques engagées au niveau régional (planification territoriale, schémas régionaux, politique de gestion des fonds européens, futur contrat de plan...)</li> </ul>
Partenariat (autre que les deux collectivités)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat, agence nationale de la cohésion des territoires, autres collectivités, AuAT, association du Dialogue métropolitain de Toulouse, agence d'attractivité de Toulouse Métropole, les CoDev, chambres consulaires, pôles de compétitivité et clusters concernés, Université de Toulouse, association du Dialogue métropolitain, Ambition Pyrénées, etc...</li> </ul>

## Fiche 2

### Animation, structuration et mise en synergie des filières économiques

<b>Contexte</b>	
<p>Les deux territoires disposent, pour partie, de bases et de fondements économiques communs en termes de filières et d'acteurs, notamment dans le secteur de l'aéronautique, des transports et des systèmes embarqués.</p> <p>Ils souhaitent aussi pouvoir tirer parti de toutes les opportunités issues du développement du secteur de l'ESS qui représente désormais plus de 11% des emplois privés sur Toulouse Métropole et plus de 20 % sur Tabes Lourdes Pyrénées.</p> <p>La crise sanitaire incite également à anticiper encore plus les mutations économiques à venir qui peuvent bouleverser des écosystèmes portant considérés comme stables.</p>	
<b>Objectifs</b>	
<p>L'objectif des deux institutions est de favoriser les échanges entre les écosystèmes économiques identifiés comme étant à fort potentiel au bénéfice du développement des deux territoires et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dans le secteur commun d'excellence de <u>l'aéronautique, des transports et des systèmes embarqués</u> avec une présence marquée et spécifique sur l'agglomération tarbaise de grands groupes (Alstom, Tarmac Aerosave, Daher,...) ou de nombreux sous-traitants de rang de la filière aéronautique ou ferroviaire (AAA, Agiliteam, Concept Métal, ...).</li><li>- Dans les domaines intéressés par l'économie circulaire :<ul style="list-style-type: none"><li>o Le territoire haut-pyrénéen recèle un écosystème unique en France autour des savoir-faire en matière de céramiques techniques ; son développement a été possible grâce à sa capacité à les appliquer à d'autres univers de marché comme la santé. L'accès à d'autres réseaux, notamment celui de la métropole toulousaine, ouvrira de réels relais de croissance pour des entreprises des deux territoires ;</li><li>o L'application des savoir-faire en économie circulaire ou en logistique au secteur des transports est en train de profondément modifier les chaînes de valeur ; il est essentiel d'être pionniers dans ces domaines pour consolider et développer la présence sur nos territoires d'acteurs majeurs qui emploient à eux seuls plusieurs milliers de collaborateurs sur nos territoires.</li></ul></li></ul>	
<b>Actions en cours ou à engager</b>	
Actions en cours ou à engager à court terme	<p><b>Promouvoir et rendre plus visible les pôles de créativité et d'excellence pour créer une « identité » industrielle d'exception.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Favoriser, en lien et dans le cadre des actions du pôle Aerospace Valley, des rencontres et échanges de délégations d'entreprises entre les deux territoires</li><li>▪ Préparer des propositions et positions communes des deux territoires à présenter au sein des instances de gouvernance des pôles de compétitivité (Aerospace Valley, Pôle européen de la céramique, Derbi, Agrisudouest,...)</li><li>▪ Associer des entreprises de Toulouse Métropole aux rencontres d'affaires qui seront organisées sur le pôle Ceraminnov Pyrénées de Bazet</li><li>▪ Favoriser le renforcement des coopérations technologiques entre les plate-formes « Primes » (électronique de puissance) et CEF3D (fabrication additive par fusion laser sur lit de poudre) et l'Institut de recherche technologique Antoine de St Exupéry qui pilote les réseaux interrégionaux sur ces thématiques</li></ul>

	<p><b>Solidifier la stratégie des circuits courts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partage des politiques et expériences engagées en faveur du développement de l'économie circulaire entre la Glanerie à Toulouse et Récup'Action à Tarbes en lien avec l'association Ambition Pyrénées</li> <li>▪ Identification des entreprises présentes sur les zones économiques de la Métropole nécessitant un desserrement afin de leur proposer des alternatives pour poursuivre leur activité dans de bonnes conditions</li> <li>▪ Présentation des opportunités représentées par certaines friches industrielles présentes sur Tarbes-Lourdes-Pyrénées pour le développement d'entreprises afin de limiter l'artificialisation des sols</li> </ul>
<p>Actions à moyen terme</p>	<p><b>Soutenir les entreprises émergentes à haute valeur ajoutée technologique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consolider les startups sur le territoire de Tarbes-Lourdes-Pyrénées en leur facilitant l'accès à certains programmes d'accélération ou à des réseaux d'investisseurs</li> </ul> <p><b>Positionner l'énergie et notamment l'Hydrogène comme cœur de cible</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se concerter sur les stratégies respectives permettant de développer la production, la fourniture et les usages de l'hydrogène</li> </ul> <p><b>Mettre les ressources universitaires au service des entreprises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faciliter l'accès aux équipements et expertises de la future Université de Technologie de Tarbes pour les entreprises innovantes de Toulouse Métropole et le bassin Tarbais.</li> </ul>
<p>Partenariat (autre que les deux collectivités)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pôles de compétitivité, organisations consulaires et professionnelles, Etat, Région, agence d'attractivité Toulouse Métropole, association Ambition Pyrénées...</li> </ul>



## Fiche 3

### Innovations urbaines, sociales, numérique & open data

<b>Contexte</b>	
<p>L'innovation, qu'elle soit technologique, urbaine ou sociale, est consubstantielle à la dynamique de tout territoire. Si elle irrigue, de manière souvent naturelle, les systèmes et organisations métropolitains, elle nécessite parfois, dans les zones urbaines moins denses, un appui public local, en animation, structuration et accompagnement.</p> <p>A l'heure d'un déploiement exponentiel, la question de la fiabilité, de la sécurité et du bon usage des données doit aussi être appréhendée. Dans ce cadre, Tarbes-Lourdes-Pyrénées a initié, au titre de son schéma de développement, une politique ambitieuse de soutien aux écosystèmes et pratiques innovantes (concours d'innovation Start In Pyrénées, dispositif d'aide à l'innovation et aux tiers-lieux...). Elle bénéficie en outre d'une double reconnaissance (thématique et community) de la French Tech.</p> <p>En outre, le développement du travail à distance a généré de nouveaux challenges et enjeux inédits.</p>	
<b>Objectifs</b>	
<p>La métropole toulousaine, en termes d'institution comme de territoire, initie ou accueille de nombreux projets participant à développer une ville toujours plus agile, proche des besoins et nouveaux usages. Ces pratiques collectives, associant de nombreux acteurs (startups, recherche, grandes entreprises, opérateurs de services urbains, observatoires sociétaux...) peuvent utilement être partagées et, le cas échéant, déclinées sur le territoire Tarbes-Lourdes-Pyrénées.</p> <p>Un dialogue régulier entre les équipes respectives en charge de ces sujets sera initié, notamment dans le partage des analyses d'un environnement en pleine mutation, la sécurité des données et les risques engendrés par des usages intensifs et mal encadrés.</p>	
<b>Actions en cours ou à engager</b>	
<p>Actions en cours ou à engager à court terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examen des facilités l'accès aux infrastructures de calcul haute performance présentes sur Toulouse Métropole pour les entreprises de Tarbes-Lourdes-Pyrénées</li> <li>▪ Partage des expériences et projets de « nuage » de données numériques, bibliothèque de ressources dédiées aux politiques publiques intercommunales</li> <li>▪ Confronter les analyses et politiques engagées en appui aux télétravail à distance dans la mutation des pratiques (enjeux de mobilité, espaces partagés dédiés au travail à distance pour particuliers et pour entreprises)</li> <li>▪ Partage des cartographies des tiers lieux thématiques sur de deux territoires et rapprochement des acteurs : économie circulaire pour l'aéronautique, systèmes alimentaires, économie sociale, etc.</li> </ul>
<p>Partenariat (autre que les deux collectivités)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mêlée Adour, Mêlée Toulouse, autres collectivités, opérateurs de services urbains, Université de Toulouse, Pôle universitaire tarbais, réseau FrenchTech, Crescendo, Ambition Pyrénées....</li> </ul>

## Fiche 4

### Attractivité et rayonnement territorial : promotion touristique et économique

<b>Contexte</b>	
<p>Toulouse Métropole et la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées sont compétents en matière de développement économique et de promotion du territoire. Les deux collectivités mènent ainsi des actions concrètes pour répondre aux enjeux de rayonnement et de développement territorial.</p> <p>Toulouse Métropole a engagé, en 2016 en stratégie et en moyens (création de l'agence d'attractivité de Toulouse Métropole qui regroupe l'Office de tourisme, le bureau des Congrès, Invest In Toulouse et le bureau des Tournages), une politique active dans les domaines de la promotion, de la prospection et de l'accueil économique, touristique et évènementiel.</p> <p>Tarbes-Lourdes-Pyrénées porte le projet structurant d'auditorium / palais des congrès à Lourdes, et souhaite développer ses actions en direction du tourisme spirituel afin de soutenir l'économie lourdaise.</p> <p>Face à une concurrence territoriale toujours plus vive et dans un contexte de fragilité économique comme de repli démographique, l'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées a défini et met en œuvre une stratégie offensive de marketing territorial pour mieux rayonner à l'extérieur (équipe dédiée, supports et vecteurs promotionnels...). Ces enjeux croisés permettent d'envisager des collaborations étroites et d'évaluer le modèle économique de l'agence d'attractivité à l'échelle de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées comme outil d'ingénierie de référence en matière de promotion.</p>	
<b>Objectif</b>	
<p>L'objectif est de mettre en synergie certaines actions engagées par chaque territoire en visant à déployer une offre territoriale plus large, commune ou en complémentarité (des dispositifs comme Invest In Toulouse et Invest In Tarbes sont annonceurs d'offres faciles à marketer)</p>	
<b>Actions en cours ou à engager</b>	
<p>Actions en cours ou à engager à court terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Echange avec l'agence d'attractivité de Toulouse Métropole sur l'intérêt et le positionnement d'une agence de promotion et d'attractivité sur le territoire de Tarbes-Lourdes-Pyrénées ou/et d'un partenariat spécifique et intégré sur l'attractivité économique, touristique (de loisirs et d'affaires) des deux territoires y compris sur les activités de tournages audiovisuels et cinématographiques</li> <li>▪ Accueil et participation de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées au stand de Toulouse Métropole sur le Salon international du Marché Immobilier de Paris (SIMI)</li> <li>▪ Identification de manifestations internationales où une participation conjointe serait pertinente</li> <li>▪ Identification des secteurs phares de chaque intercommunalité pour générer une offre complémentaire : tourisme d'affaire, tourisme vert, tourisme industriel, tourisme spirituel et culturel, et mettre en œuvre une stratégie commune de communication promotionnelle</li> <li>▪ Information réciproque sur les packs d'accueil et réalisation d'un « catalogue de l'offre »</li> <li>▪ Concertation dans le cadre des actions de coopération interrégionale européenne, en particulier sur le nord de l'Espagne</li> </ul>
<p>Partenariat (autre que les deux collectivités)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agence d'attractivité de Toulouse Métropole, offices de tourisme de Lourdes, Tarbes et Saint-Pé-de-Bigorre, services marketing et promotion, chambres consulaires, Comité Régional du Tourisme, agence AD'OCC, ...</li> </ul>

## Fiche 5

### Alimentation, agriculture, circuits courts de proximité

<b>Contexte</b>	
<p>L'approvisionnement de proximité prend une place grandissante dans les comportements d'achats alimentaires des citoyens. La dernière loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a notamment pour objectif de « rapprocher production locale et consommation locale »</p> <p>- La loi EGALim du 30 octobre 2018 trace la voie de l'alimentation saine et durable ainsi qu'un équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole</p> <p>- la loi AGECE du 10 février 2020 vient compléter ce dispositif par des mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire et en faveur de l'économie circulaire</p> <p>Rapportées aux deux signataires, ces évolutions ouvrent, dans une logique d'interdépendance des territoires, des perspectives nouvelles en renforçant les liens entre les producteurs de denrées alimentaires de qualité et les établissements, publics comme privés, de restauration collective de la métropole. Elles favorisent également l'engagement d'une présence densifiée et coordonnée des producteurs locaux au sein du Grand Marché Toulouse Occitanie (Marché d'Intérêt National). Les deux collectivités ont lancé, dans ce cadre et sur leur territoire respectif, un projet alimentaire territorial et ont été lauréates du dispositif de soutien engagé par le ministère de l'agriculture.</p>	
<b>Objectif</b>	
<p>Trois objectifs issus de la loi :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Accompagner la transformation des modèles de production afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs</li> <li>2- Privilégier une alimentation saine et durable et lutter contre la gaspillage alimentaire (AGECE)</li> <li>3- Aider les agriculteurs et éleveurs à vivre dignement de leur travail</li> </ol> <p>Les objectifs, communs aux deux territoires, relèvent de plusieurs dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- économique (structuration et consolidation des filières agricoles, agroalimentaires et de valorisation des territoires, maintien de la valeur ajoutée sur les territoires ruraux, préservation des espaces agricoles),</li> <li>- environnementale (consommation de produits locaux et de qualité, nouveau mode de production agro-écologique, préservation des écosystèmes, de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire),</li> <li>- sociale (éducation alimentaire, création de liens entre producteurs et consommateurs, valorisation du patrimoine culinaire).</li> </ul>	
<b>Actions en cours ou à engager</b>	
<p>Actions en cours ou à engager à court terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partager les programmes d'actions des projets alimentaires de territoires respectifs et échanger, au niveau politique comme technique, sur les stratégies et actions engagées</li> <li>▪ Participation croisée à des actions et évènements liés à ces thématiques</li> <li>▪ Favoriser les échanges techniques entre les opérateurs publics et privés concernés</li> <li>▪ Soutien à la promotion des filières et des labels haut-pyrénéens (comme Happy saveurs) auprès des structures de restauration collective métropolitaine</li> <li>▪ Appui au référencement des producteurs locaux haut-pyrénéens au Grand Marché Toulouse-Occitanie, notamment dans le cadre du développement de cash fermiers et développement de la présence de produits locaux dans la grande distribution.</li> <li>▪ Travail sur la problématique de la logistique amont (acheminement des produits agricoles des Hautes-Pyrénées vers Toulouse)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'un guide des bonnes pratiques à caractère pédagogique</li> <li>▪ Travail sur le réemploi des contenants : fabrication locale de contenants réutilisables</li> </ul>
Actions à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Journées de promotion des produits locaux et du label Happy saveurs des Hautes-Pyrénées à Toulouse</li> </ul>
Partenariat (autre que les deux collectivités)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat, chambres d'agriculture, fédérations professionnelles, Grand Marché-MIN de Toulouse, Région, département des Hautes-Pyrénées, Ambition Pyrénées, Symat, agence de l'eau,....</li> </ul>

## Fiche 6

### Mobilité et transports

<b>Contexte</b>	
<p>Les problématiques de transport et de mobilités sont au cœur des enjeux territoriaux, tant en termes de vecteurs essentiels au développement et à l'attractivité des territoires qu'au titre de la nécessaire bonne prise en compte de leurs impacts sur l'environnement et la lutte contre les nuisances.</p>	
<b>Objectifs</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer à la fois la notion distance et la notion temps entre les périmètres de travail et les périmètres de vie</li> <li>- Prendre en compte les transports innovants (téléphériques, tramways, véhicules peu carbonés) et les modes doux dans les schémas de déplacement</li> <li>- Imaginer des modes de transports originaux et peu coûteux</li> <li>- Veiller au développement en lien avec la Région Occitanie d'une offre ferroviaire de qualité (cadencement, qualité de services, confort...)</li> <li>- Favoriser le télétravail et les nouvelles formes de (non)mobilité (cf fiche 3)</li> <li>- Examiner les synergies entre les trois aéroports (Tarbes-Lourdes, Francazal, Blagnac), y compris en lien avec les stratégies d'attractivité touristique (cf fiche 4)</li> </ul>	
<b>Actions en cours ou à engager</b>	
<p>Actions en cours ou à engager à court terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement commun auprès de la Région et de l'Etat des deux collectivités pour améliorer le cadencement et la qualité de la liaison ferroviaire (vers une position commune consultation SRADDET)</li> <li>▪ Engagement d'un travail conjoint, dans le cadre régional, sur les complémentarités éventuelles entre les trois aéroports : Blagnac, Francazal, et Tarbes-lourdes-Pyrénées (vers des positions communes consultation SRADDET) prenant en compte la spécificité lourdaise des transports de pèlerins</li> <li>▪ Introduction dans les documents stratégiques (PLUi, schémas directeurs, PDU) des enjeux de mobilité</li> <li>▪ Intégration systématique de l'accessibilité dans les équipements et les aménagements dédiés</li> <li>▪ Travail sur « le coût transport » pour l'utilisateur, politique tarifaire incitative (participation des employeurs, tarifs préférentiels des opérateurs à l'intérieur de la zone d'affluence des deux collectivités, co-voiturage et parkings, transports à tarifs spéciaux..., stratégie multimodale</li> </ul>
<p>Partenariat (autre que les deux collectivités)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat, région Occitanie, plates-formes aéroportuaires, instances consulaires, Département des Hautes-Pyrénées, Pyrénia...</li> </ul>

## Fiche 7

# Soutien à l'enseignement supérieur, acteur économique du développement et promotion de la culture scientifique et technique

### Contexte

Toulouse Métropole et l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ont fait du développement de la culture scientifique et technique, un marqueur de leur territoire. Le bassin universitaire toulousain dont l'offre de formation figure parmi la plus aboutie de France mais aussi le pôle universitaire de Tarbes sont des marqueurs forts de la culture scientifique et des acteurs du développement.

Ce volet emporte aussi **une tradition industrielle de pointe dédiée à l'aéronautique et au spatial** et une volonté commune de promouvoir la réalité virtuelle, l'intelligence artificielle, la robotique, comme sources de recherches, de vecteur de développement y compris touristique.

**Ces sujets portent aussi sur « les enjeux pour la planète »** : l'environnement, le développement durable sont également au cœur de la cible.

Avec l'ensemble de ses équipements dédiés (Cité de l'Espace, Quai des savoirs, Aéroscopia, ...), la métropole toulousaine poursuit de manière offensive sa politique de soutien à la culture scientifique et technique. La présence du Pic du Midi et de l'observatoire Midi-Pyrénées sur le territoire des Hautes-Pyrénées sont des indicateurs forts.

Enfin, l'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées porte la création d'Universciel, espace d'attractivité pour professionnels et grand public dédié à la découverte des atouts du territoire par la réalité virtuelle, simulateurs, robotique, parc de découverte des trésors de la nature.

### Objectifs

- Attirer de nouveaux visiteurs, des créateurs d'entreprises, des étudiants, et stimuler la dynamique du territoire
- Promouvoir le tourisme industriel pour mettre en exergue les entreprises de pointe
- Partager des expertises entre universitaires scientifiques et chercheurs, industriels des secteurs concernés pour conforter les filières
- Promouvoir la réalité virtuelle comme intégrateur social, acteur d'inclusion et d'accessibilité

### Actions en cours ou à engager

Actions en cours ou à engager à court terme

- Soutenir le projet d'université de technologie sur le site de Tarbes
- Faciliter l'accueil d'étudiants qui ont choisi de suivre des formations spécifiques dispensées sur le Pôle universitaire Tarbais
- Rapprochement avec la Cité de l'espace dans le cadre de l'élaboration du positionnement et des modules des missions d'Universciel avec un objectif d'expérimentation de process d'innovation sociale à destination d'étudiants, de chercheurs et d'entreprises
- Intégrer des scientifiques et chercheurs du bassin toulousain et du pôle universitaire tarbais au collège des experts du projet « Universciel » pour élaborer une stratégie complémentaire d'exploitation
- Travailler sur la diffusion d'une exposition itinérante commune et d'ateliers pédagogiques de sensibilisation.
- Utiliser la réalité virtuelle comme support pour aborder des enjeux pour la planète (environnement/eau, santé/handicap, écologie)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expertiser la mise en place des programmes communs de médiations, expositions, conférences, ateliers sur les enjeux pour la planète, l'aéronautique et l'espace</li> <li>▪ Susciter la mise en place de liens promotionnels et/ou pack, en cohérence avec les stratégies touristiques régionales et des deux territoires (en lien avec la fiche 4)</li> <li>▪ Mettre en place un programme de visite d'entreprises de pointes dédiées au tourisme industriel et mise en valeur des savoir-faire</li> <li>▪ Partage des stratégies de communication et de promotion (notamment croisée et complémentaire) en direction des professionnels, du grand public et des scolaires.</li> </ul>
Actions à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vers une politique de promotion réciproque et d'animation coordonnée et intégrée du tourisme et de la culture scientifique et technique dans le domaine de l'espace et de l'astronomie en lien avec Toulouse Métropole, le pays des Portes de Gascogne (« village des étoiles ») et Tarbes-Lourdes-Pyrénées.</li> </ul>
Partenariat (autre que les deux collectivités)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cité de l'Espace, Quai des savoirs, Aeroscopia, Universciel, Pic de Midi du Bigorre, OMP, planétarium de Huesca, offices de tourisme, agence d'attractivité de Toulouse Métropole, Comité Régional du Tourisme, la ferme aux étoiles...</li> </ul>

## Fiche 8

### Valorisation du patrimoine et tourisme culturel

<b>Contexte</b>	
L'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la métropole toulousaine poursuivent des objectifs communs. Il s'agit de promouvoir la richesse et la diversité territoriale et de renforcer l'attractivité.	
<b>Objectifs</b>	
Rapprochement des stratégies et politiques patrimoniales et de tourisme culturel, en vue d'une complémentarité des offres de chacun. Cet objectif est inscrit dans les documents programmatiques des deux intercommunalités qui appartiennent à une même terre d'Histoire, de pratiques et de traditions (richesses patrimoniales, historiques, industriels et de nature...) et de développement de la culture vivante.	
<b>Actions en cours ou à engager</b>	
	<p>Echange, confrontation et convergences possibles des politiques conduites sur chacun des territoires et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur l'offre culturelle patrimoniale, les parcours et itinéraires : parcours industrie (avec Alstom, Airbus, Socata...), parcours spirituel (chemins de St Jacques, parcours des retables baroques, Lourdes...)</li> <li>• Les besoins en éducation artistique et culturelle, en médiation...</li> <li>• Le développement d'évènements porteurs (spectacles, festivals...) notamment dans la culture vivante.</li> </ul>
Partenariat	Etat, Région, Dialogue métropolitain, agence d'attractivité Toulouse, Offices de tourisme, Comité régional de tourisme, fédération française de randonnée...



